



**Mots. Les langages du politique**

**100 | 2012**

**Chiffres et nombres dans l'argumentation politique**

---

## De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain

Lilian Mathieu

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/20989>

DOI : 10.4000/mots.20989

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2012

Pagination : 173-185

ISBN : 978-2-84788-387-9

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Lilian Mathieu, « De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 100 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 21 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20989> ; DOI : 10.4000/mots.20989

---

## **De l'objectivation à l'émotion. La mobilisation des chiffres dans le mouvement abolitionniste contemporain**

« L'industrie de la prostitution infantine exploite 400 000 enfants en Inde, 100 000 enfants aux Philippines, entre 200 000 et 300 000 en Thaïlande, 100 000 à Taïwan, entre 244 000 et 325 000 enfants aux États-Unis [...]. On estime qu'en Chine populaire, il y a entre 200 000 et 500 000 enfants prostitués. Quelque 35 % des prostituées du Cambodge ont moins de 17 ans [...]. Certaines études estiment qu'au cours d'une année, un enfant vend "ses services sexuels" à 2 000 hommes [...]. Un rapport du Conseil de l'Europe estimait en 1996 que 100 000 enfants de l'Europe de l'Est se prostituaient à l'Ouest. » (Poulin, 2003, p. 737)

Si l'on a choisi d'ouvrir cet article par cet extrait, c'est parce qu'il est exemplaire de l'usage des données quantitatives par le mouvement contemporain en faveur de l'abolition de la prostitution. Il est plus précisément exemplaire d'une mobilisation des nombres qui vise à émouvoir le lecteur. Car ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce discours militant que de solliciter la froide objectivité des chiffres pour atteindre la sensibilité du public que l'on souhaite convertir à la cause<sup>1</sup>. On remarquera à ce titre que la force émouvante de l'extrait ne tient pas seulement à ce que comptabilisent les chiffres (des enfants soumis à d'intolérables violences sexuelles) mais à ce que l'on peut appeler un effet de saturation chiffrée : c'est aussi de la répétition et de l'accumulation de nombres que naît l'effroi du lecteur. On remarquera également que cette mobilisation de quantités ne fait pas qu'émouvoir; elle contribue aussi à attester la véracité de la dénonciation qu'elle appuie. Fournir une évaluation chiffrée d'un phénomène, c'est en effet inscrire son discours dans le registre d'autorité du savoir expert. Ce sont donc aussi les rapports entre expertise et militantisme qui seront au cœur de cette étude des usages rhétoriques des chiffres.

Une importante précision est au préalable nécessaire. L'objectif de ce texte

1. Boltanski (1993, p. 27) fait ainsi remarquer que les instruments statistiques ne sont guère à même de susciter un engagement fondé sur une émotion comme la pitié.

n'est pas de démontrer et dénoncer l'inanité du discours abolitionniste. Il est de fait, et notre article en fournira de multiples exemples, que la sollicitation de données chiffrées à laquelle se livre ce mouvement manque à la rigueur la plus élémentaire et qu'avant d'être plus ou moins plausibles ou extravagants, les chiffres qu'il invoque souffrent en premier lieu d'être le plus souvent invérifiables<sup>2</sup>. Mais cette question (qui mériterait une démonstration d'une autre nature) est ici secondaire, et notre objectif premier est bien d'étudier un type spécifique de rhétorique, dont l'originalité réside dans la sollicitation d'une objectivité (celle prêtée aux chiffres) afin d'agir sur une subjectivité (celle du public à enrôler dans la cause).

## Une mobilisation experte

Le mouvement contemporain pour l'abolition de la prostitution se pose en héritier et continuateur de l'abolitionnisme né en Angleterre dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Pourtant, et bien que thèmes de lutte et références soient globalement restés les mêmes, le sens du mot « abolitionnisme » a connu un sensible glissement. L'abolition que visait le premier mouvement était celle de la réglementation de la prostitution, qui enfermait les prostituées dans un statut infamant en les contraignant à s'inscrire sur des registres officiels et à se soumettre à des contrôles sanitaires (Corbin, 1978 ; Walkowitz, 1980). Mouvement de stature internationale, l'abolitionnisme est parvenu au milieu du 20<sup>e</sup> siècle à faire endosser ses positions par l'ONU, dont la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, désormais ratifiée par de nombreux pays (dont la France en 1960), apparaît comme une consécration de son combat.

Cette consécration n'a pas fait disparaître le mouvement. Affaibli à partir des années quatre-vingt par l'émergence de mobilisations de prostituées réclamant la reconnaissance du « travail du sexe » et par l'épidémie du sida (qui a vu resurgir les préoccupations sanitaires contre lesquelles il s'est historiquement constitué) (Mathieu, 2001), l'abolitionnisme s'est remobilisé dans les années quatre-vingt-dix en opérant un double travail de redéfinition de ses objectifs et de son identité : ce qu'il vise désormais n'est plus l'abolition de la réglementation (acquise dans bon nombre de pays) mais celle de la prostitution elle-même. L'apparition d'une nouvelle prostitution de migrantes supposées sous la coupe de proxénètes mafieux a facilité cette remobilisation en donnant une nouvelle actualité à la thématique de la traite des êtres humains

2. La prostitution étant une activité informelle et souvent clandestine, toute quantification précise de ses différents aspects s'avère des plus délicates. Il se pourrait que cette sorte de prédisposition structurelle de la prostitution à l'extrapolation explique le recours des abolitionnistes à la sollicitation de quantités par nature invérifiables.

qui avait permis à l'abolitionnisme, un siècle auparavant, de rallier États et institutions internationales à sa cause (Chaumont, 2009). La pénalisation des clients des prostituées, instaurée par la Suède en 1999, a également permis aux abolitionnistes de remobiliser leurs militants en leur proposant un nouvel horizon revendicatif, tout en consolidant une alliance avec les courants féministes qui définissent la prostitution comme une violence contre les femmes.

Les différences, dans le recrutement militant comme dans l'inspiration morale, qui séparent l'abolitionnisme du féminisme rendent leur actuelle coalition d'autant plus remarquable<sup>3</sup> que s'y ajoute en France une troisième composante : celle de l'altermondialisme. Son ralliement s'explique par la proximité qu'il entretient avec le féminisme (les deux mouvements recrutent au sein des classes moyennes à fort capital culturel proches ou issues de l'extrême gauche), ainsi que par sa capacité à intégrer la traite des êtres humains à sa dénonciation de la « marchandisation du monde » à l'ère de la « mondialisation néolibérale ». Le groupe « Genre et mondialisation » de l'association Attac est ainsi devenu l'un des principaux sites d'élaboration et de diffusion des positions abolitionnistes, auquel participent féministes, abolitionnistes et altermondialistes (les trois identifications pouvant être simultanément endossées par ses membres).

La tendance à l'institutionnalisation universitaire du féminisme français comme l'important capital scolaire des animateurs du mouvement altermondialiste expliquent l'une des caractéristiques des textes que nous allons bientôt aborder : ceux-ci se posent comme des discours d'expertise, avant tout par le statut de leurs auteurs. Ceux-ci sont en effet des universitaires (tels Richard Poulin, professeur de sociologie à l'université d'Ottawa, Marie-Victoire Louis, sociologue au CNRS, ou Stéphanie Treillet, maître de conférence en économie et coauteure du livre d'Attac), signalent leurs titres académiques (à l'instar de Malka Marcovich, qui se présente comme historienne de formation, ou de Judith Trinquart, docteur en médecine) ou invoquent leur présence dans des instances à prétention scientifique (comme le conseil scientifique d'Attac)<sup>4</sup>. Avancer que c'est avant tout à leur statut que tient l'autorité du discours de ces auteurs, c'est relever que celle-ci ne découle ni de la précision de leurs enquêtes (il s'agit de compilateurs et non de chercheurs de terrain), ni de la rigueur de leurs argumentations, ni des lieux de leur publication : quoique

3. Weitzer (2007) et Bernstein (2010) ont constaté aux États-Unis un rapprochement similaire, improbable une vingtaine d'années plus tôt, entre conservateurs religieux et féministes progressistes.
4. Outre la principale revue abolitionniste française, *Prostitution et société*, dont on a dépouillé les numéros de 1995 à 2011, notre corpus privilégie les auteurs et écrits abolitionnistes francophones les plus fréquemment cités au sein du mouvement où ils font autorité (ce qui explique qu'on y retrouve des textes aux statuts divers, comme des rapports ou thèses dont Internet facilite la diffusion) sur les quinze dernières années qui, on l'a dit, ont assisté à une forte remobilisation du mouvement.

émise par des auteurs académiquement qualifiés, l'expertise abolitionniste ne se diffuse pas dans les revues et collections scientifiques<sup>5</sup> mais privilégie les canaux de diffusion militants que sont sites internet associatifs et maisons d'édition ou revues engagées. On notera enfin la très forte intertextualité de ces écrits : les auteurs se citent (et se remercient) mutuellement, et les mêmes chiffres sont repris de manière circulaire d'un texte à l'autre.

Un trait majeur du discours abolitionniste est donc le double jeu que permet sa situation à l'entrecroisement de deux registres, celui du militantisme et celui du savoir. Plus précisément, les positions qu'il défend se veulent l'aboutissement d'une connaissance rigoureusement produite, garante de leur pertinence politique. On comprend dès lors que les chiffres, comme *signes* attestant une mesure d'une réalité, jouent un rôle décisif dans l'argumentation, au point de constituer un registre rhétorique à part entière, dont il nous faut à présent étudier les formes et les enjeux.

## Un portrait horrifique

Précisons toutefois que la présentation de données quantifiées n'est pas le seul registre rhétorique mobilisé par le discours abolitionniste. Le récit exemplaire ou le témoignage édifiant (fréquents dans le trimestriel du Mouvement du Nid<sup>6</sup> *Prostitution et société*), la nosologie psychiatrique (Trinquart, 2002) ou la discussion juridique (Louis, 1997) sont eux aussi couramment sollicités, et les auteurs abolitionnistes paraissent inégalement enclins à l'argumentation chiffrée. Celle-ci n'en est pas moins fréquemment privilégiée, et paraît viser en priorité un objectif descriptif : les chiffres précisent différents aspects de la prostitution, dont ils offrent un paysage détaillé au lecteur qui en méconnaîtrait la réalité. Mais ce souci du détail, qui appuie la prétention experte du discours, s'accompagne d'une seconde visée, d'ordre davantage émotionnel. C'est aussi un portrait horrifique, dénonçant une situation indigne en même temps qu'elle la mesure, que dessine la rhétorique chiffrée. Les nombres ne font donc pas que décrire ; ils interpellent surtout la sensibilité du lecteur et, en lui offrant le spectacle quantifié de la souffrance des prostituées, lui adressent une proposition d'engagement (Boltanski, 1993) dans la cause de l'abolition de la prostitution.

5. La seule revue à reconnaissance académique de notre corpus est *Tiers Monde*, qui présente une connotation engagée et témoigne de la continuité entre tiers-mondisme et altermondialisme.
6. Le Mouvement du Nid a été fondé en 1946 dans la mouvance de l'Action catholique ouvrière. Il compte environ 300 militants actifs dans une trentaine de sections locales et est un des représentants de l'abolitionnisme français les plus écoutés par les responsables politiques de gauche comme de droite. Autre organisation importante du paysage abolitionniste français, la Fondation Scelles apparaît d'un recrutement plus privilégié et conservateur ; elle a présidé à l'élaboration du *Livre noir de la prostitution* (Coquart, Huet, 2000).

Les chiffres entendent tout d'abord attester la réalité, l'ampleur et par suite la gravité du phénomène prostitutionnel. Celles-ci se mesurent au grand nombre de personnes qui exercent la prostitution à travers le monde. L'ouvrage d'Attac avance ainsi qu'« en 2001, on évaluait entre 40 et 42 millions le nombre total de prostituées dans le monde », incluant « entre 1 et 2 millions de prostituées » en Europe occidentale (Attac, 2008, p. 15). En Espagne, « le nombre de prostituées est parfois estimé à 500 000 » (Fondation Scelles, 2002, p. 171) tandis que « plus de 14 000 Albanaises se prostituent dans différents pays d'Europe » (*ibid.*, p. 226) et qu'en Hollande « le nombre total de prostituées serait de 30 000, soit une prostituée pour 500 habitants » (p. 88). *Prostitution et société* estime pour sa part « à 400 000 le nombre de prostituées en Allemagne » dont « au moins 60 % seraient des étrangères »<sup>7</sup>, pendant que les auteurs du *Livre noir de la prostitution* affirment qu'« à Moscou [...], une jeune femme célibataire sur deux vendait son corps à des clients américains et européens » (Coquart, Huet, 2000, p. 22). Principal fournisseur en chiffres de l'abolitionnisme francophone, Poulin (2003, p. 737) affirme de son côté que « deux millions de femmes se prostituent en Thaïlande [...], de 400 000 à 500 000 aux Philippines, 650 000 en Indonésie, 10 millions en Inde, 142 000 en Malaisie, environ 70 000 au Viêt-Nam, 1 million aux États-Unis, entre 50 000 et 70 000 en Italie, 30 000 aux Pays-Bas, entre 60 000 et 200 000 en Allemagne ».

Grave par son importance démographique, la prostitution l'est également par les caractéristiques des personnes qui l'exercent : le phénomène est jugé d'autant plus inacceptable qu'il concerne en priorité des individus vulnérables et fragiles. Cette vulnérabilité et cette fragilité sont là encore rendues sensibles au lecteur via une exposition chiffrée. Le premier type d'évaluation mesure l'âge des prostituées, dont l'activité est d'autant plus intolérable qu'elles sont jeunes : parmi les prostituées de Thaïlande, « au moins un tiers sont des enfants, principalement des fillettes » (Attac, 2008, p. 17) ; « en République arabe unie [*sic*] [...] il n'est pas rare de voir des prostituées âgées de 14 ans » (Poulin, 2003, p. 745) ; 40 % des 14 000 prostituées albanaises évoquées plus haut seraient mineures (Fondation Scelles, 2002, p. 226) ; « Selon l'UNICEF, un million d'enfants entrent chaque année sur le marché du sexe » (Coquart, Huet, 2000, p. 28). Il serait dès lors impossible de parler d'un « choix » d'exercer la prostitution puisque « l'âge moyen d'entrée dans la prostitution se situe entre 13 et 15 ans pour 80 % des personnes prostituées » (Attac, 2008, p. 77), bien trop tôt pour envisager un véritable consentement.

Autre indicateur de la fragilité des personnes prostituées, l'ampleur et la gravité des violences qu'elles ont subies ou subissent encore. Des statistiques appuient ici en premier lieu une étiologie de la prostitution qui l'envisage

7. <http://www.prostitutionetsociete.fr/politiques-publiques/droits-des-personnes/allemande-le-malaisie-des> (consulté le 12 décembre 2011).

comme le symptôme de conflits psychiques consécutifs au traumatisme de violences sexuelles vécues dans l'enfance. Selon Coquart et Huet (2000, p. 36), « tous les indices concordent et les clignotants sont au rouge : une grande majorité de prostituées a subi des abus sexuels au cours de l'enfance. Le pourcentage est énorme : 80 % ». Même chiffre chez Poulin (2006, p. 53) qui affirme que « très nombreuses – plus de 80 % – sont celles qui n'ont connu que cela, de la violence sexuelle et de la maltraitance dans l'enfance ». Mais c'est aussi l'exercice présent de la prostitution qui expose à une violence extrême, à laquelle nulle ne peut espérer échapper : « Une étude américaine [...] montre que 78 % des personnes prostituées ont été victimes de viol par des proxénètes et des clients, en moyenne quarante-neuf fois par an ; 49 % ont été victimes d'enlèvements et transportées d'un État à un autre et 27 % ont été mutilées » (Poulin, 2005, p. 93). La condition dégradée des prostituées se mesurerait également à la fréquence de leurs addictions – « aux Pays-Bas, 50 % des femmes seraient alcooliques, près de la moitié utiliserait parfois des drogues douces et 41 % des calmants mais 20 % prendraient de la cocaïne » (Fondation Scelles, 2002, p. 46) – ainsi qu'à leur exposition au VIH – « Plus du tiers des femmes et fillettes du nord de la Thaïlande souffre du sida » (Poulin, 2006, p. 37).

La violence que subissent les prostituées est en premier lieu celle des proxénètes qui les contraignent à une activité qui les rebute. Car, selon les abolitionnistes, l'écrasante majorité des prostituées est soumise à des souteneurs. Ainsi, selon le groupe Genre et mondialisation d'Attac, « 80 à 95 % de toutes les formes de prostitution sont contrôlées par un proxénète » (Attac, 2008, p. 61) tandis que les prostituées qui « se disent indépendantes [...] représentent une faible minorité, moins de 10 % » (*ibid.*, p. 77). Si les abolitionnistes fournissent peu d'informations sur les proxénètes eux-mêmes, en revanche leur activité est amplement mesurée. Celle-ci prendrait principalement la forme de la traite des êtres humains<sup>8</sup>, qui elle aussi fait l'objet de fréquentes quantifications destinées à en souligner l'énormité : « La traite aux fins de prostitution [a] fait plus de trente-trois millions de victimes dans les années quatre-vingt-dix en Asie du Sud-Est » (Marcovich, 2006, p. 450) ; « La Commission européenne estime qu'en Europe, le nombre de femmes et d'enfants qui sont victimes de la traite vers l'Europe de l'Ouest est de 120 000 par année » (Huda, 2009, p. 58) ; « L'Ukraine elle aussi a été reconnue comme un pays source de première grandeur avec pas moins de 400 000 personnes vendues au cours de la dernière décennie » (Javate de Dios, 2005, p. 38).

L'activité des proxénètes et trafiquants d'êtres humains s'évalue également à l'aune de sa rentabilité : des montants monétaires sont produits, qui attestent les profits énormes retirés du « marché du sexe ». Selon Poulin, « en

8. Pour une présentation de l'espace de débat scientifique et militant sur la traite, et sur l'usage qui y est fait des données chiffrées, voir Jaksic (2011).

2002, on estime que la prostitution engendre des revenus de 60 milliards d'euros et la pornographie 52 milliards » (2005, p. 8) tandis que Huda rapporte que « les Nations Unies estimaient que la traite des êtres humains était une industrie rapportant de cinq à sept milliards de dollars américains annuellement » (2009, p. 58) et qu'Attac pointe combien cette activité pèse sur l'économie de plusieurs pays : « L'industrie de la prostitution [...] était évaluée en 1998 à 5 % du PIB des Pays-Bas, entre 1 et 3 % de celui du Japon, entre 2 et 14 % de celui de la Thaïlande, de l'Indonésie, de la Malaisie ou des Philippines » (2008, p. 19). Des calculs sont présentés, qui évaluent la « rentabilité » des prostituées : « À raison de 28 200 € par mois et par prostituée, les proxénètes ont augmenté leur marge de 400 % en dix ans » (Fondation Scelles, 2002, p. 55) ; « Un proxénète, en Europe, gagne par an 110 000 euros par jeune femme » (Legardinier, 2002, p. 16). L'insistance sur ces montants souligne une des dimensions de la violence que constituerait, en elle-même, la prostitution, à savoir la réduction d'êtres humains à l'état de marchandises. La seule indication du « prix » d'une prostituée, une fois encore, n'a pas de vertu qu'informatrice mais suscite par elle-même l'indignation : « En Europe de l'Ouest, le prix courant d'une Européenne en provenance des anciens pays "socialistes" se situe entre 15 000 et 30 000 \$ » (Poulin, 2003, p. 739) ; « Les jeunes filles sont vendues 2 500 à 4 000 dollars à des proxénètes en Italie (jusqu'à 10 000 dollars pour les fillettes vierges) » (Legardinier, 2002, p. 19).

La rentabilité de cette « industrie du sexe » mondialisée dépend bien entendu de l'existence d'une demande, dont l'importance atteste elle aussi l'ampleur et la gravité du phénomène. Les effectifs des clients des prostituées se mesurent à leur tour en chiffres impressionnants, qu'ils soient fournis en nombres absolus ou en pourcentages : « Chaque année, environ 800 000 visiteurs viennent « profiter » de jeunes Thaïs » (Attac, 2008, p. 27) ; « Selon une étude menée en 2003 par le ministère de la santé, près de 28 % des hommes espagnols auraient été au moins une fois « clients » de la prostitution » (site *Prostitution et société*, article daté de 2009)<sup>9</sup> ; « Les touristes représentent de 30 % à 80 % des clients des jeunes filles et garçons prostitués dans les Caraïbes » (Claude, 2009, p. 250). Sans donner de chiffre précis, Poulin avance que « la prolifération mondiale de la prostitution a [...] eu un impact majeur sur la consommation qui a pris un caractère de masse » (Poulin, 2003, p. 749).

On le voit à ce dernier extrait, la quantification ne prend pas seulement, dans le discours abolitionniste, la forme de chiffres plus ou moins précis. Elle emprunte également la forme de l'estimation de tendances et d'amplitudes, qui toutes deux dramatisent le portrait de la prostitution en suggérant une sous-estimation systématique de l'ampleur du phénomène comme de sa gravité. Les

9. <http://www.prostitutionetsociete.fr/politiques-publiques/legislations-nationales/les-politiques-en-europe> (consulté le 12 décembre 2011).



tendances sont ainsi toujours orientées vers une dégradation de la situation, et tous les auteurs insistent sur la rapidité et l'étendue de l'extension de la marchandisation des êtres humains : « Le nombre de cas de traite des femmes et des enfants liés à l'industrie du sexe ne cesse de croître » (Legardinier, 2002, p. 10) ; « Plus de cinq cent mille femmes se prostituent sur notre continent, et la courbe n'en finit pas de progresser » (Coquart, Huet, 2000, p. 208) ; « Il semble que le chiffre de la prostitution des enfants aux Pays-Bas ait augmenté de 300 % de 1996 à 2001 » (Marcovich, 2006, p. 478) ; « À la frontière tchéco-allemande [...], les bordels pullulent et la prostitution a explosé, y compris parmi les mineur-e-s » (site *Prostitution et société*, article daté de 2009)<sup>10</sup>.

Pour sa part, la mesure des amplitudes allie elle aussi souci d'objectivité – la rigueur attendue de l'expert l'oblige à préciser que ses chiffres ne sont pas totalement assurés<sup>11</sup> – et impact émotionnel – la situation est certainement plus grave encore que ce que l'on peut en savoir. Ainsi, pour Attac, « les chiffres rendus publics semblent sous-évalués » (2008, p. 15). D'après Poulin, « les évaluations internationales selon lesquelles il y aurait 10 millions d'enfants prostitués [...] sous-estiment la réalité » (2009, p. 36). Selon le Mouvement du Nid, il y aurait en France « 18 000 à 20 000 personnes prostituées, chiffre sans doute sous-estimé »<sup>12</sup>. Il n'en reste pas moins, comme le livre Poulin, que « si la complexité du phénomène rend difficile de le chiffrer, son ampleur n'en reste pas moins édifiante » (2009, p. 30).

## Un saisissement par les chiffres

Comme le dit le même auteur, « les chiffres donnent le tournis » (Poulin, 2005, p. 181). Car c'est bien un effet de vertige que produit l'avalanche de nombres livrés par les textes abolitionnistes, une sensation de démesure par l'usage intensif de la mesure quantifiée, un trouble par cumul de quantités colossales. L'exposition de ces chiffres, tendances et estimations vise bien à produire des sensations sur le lecteur, celles de l'étourdissement et de l'effroi, qui relèvent de ce que la sociologie des mouvements sociaux désigne comme un *choc moral* (Jasper, 1999), prélude à un engagement attendu dans la cause. Contrairement à leur usage technocratique, les chiffres ne s'adressent pas ici à la raison mais à la sensibilité, et leur sollicitation s'inscrit dans ce que Traïni et Siméant désignent comme *dispositif de sensibilisation*, c'est-à-dire « des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scènes, que les mili-

10. *Ibid.*

11. Cette attestation de rigueur prudente se remarque également par l'usage, fréquent sans être systématique, du conditionnel et de l'expression « on estime », ainsi que par l'indication de fourchettes suggérant la difficulté d'une évaluation plus précise.

12. <http://www.prostitutionetsociete.fr> (cité *supra*, note 9).

tants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue» (2009, p. 13).

Envisager ainsi les discours abolitionnistes implique l'adoption d'une perspective d'analyse particulière, qui exige de les traiter dans leur logique militante et non de les évaluer à l'aune de critères scientifiques. Car quoique les argumentations quantifiées des abolitionnistes appuient une prétention à l'expertise, leur examen laisse apparaître les fréquentes approximations, erreurs, extrapolations voire aberrations d'un usage des statistiques qui en ignore les plus élémentaires précautions méthodologiques. On pourra ainsi relever que pratiquement aucune des statistiques présentes dans les textes étudiés ne livre cette information minimale qu'est la valeur de N, c'est-à-dire l'effectif soumis à l'enquête dont les résultats sont cités. Aucun texte ne se fait non plus l'écho des enjeux, depuis longtemps centraux en sociologie de la déviance (Kitsuse, Cicourel, 1967), de la définition du phénomène étudié et des modes de collecte et d'unification des données<sup>13</sup>. On remarquera également que, mobilisant toujours des données de seconde main, tous les auteurs se dispensent de citer systématiquement leurs sources et recourent fréquemment à des formules telles que « on estime » (Attac, 2008, p. 27 ; Poulin, 2003, p. 737), « toutes les enquêtes [...] l'attestent » (Poulin, 2006, p. 54) ou « toutes les études existantes constatent » (Fondation Scelles, 2002, p. 41), qui appuient l'argumentation par un effet d'unanimité affranchissant de toute interrogation sur la pertinence des chiffres ou sur leur mode de production. Lorsque les chiffres sont rapportés à des références bibliographiques, il ne s'agit qu'exceptionnellement de celles des études originales mais le plus souvent celles d'autres compilateurs de données éparses dont les sources sont elles aussi invérifiables<sup>14</sup>. On l'a indiqué, une caractéristique de ce matériau discursif est sa forte intertextualité : c'est aussi en se citant entre eux que les abolitionnistes produisent l'effet d'unanimité de leur discours.

La dimension polémique de ces remarques se tempère lorsqu'on se rappelle qu'il s'agit ici de discours militants, prétendant certes à une rigueur usurpée mais dont les enjeux obéissent à d'autres exigences que celles de la démonstration scientifique. Ici, et contrairement à leur usage scientifique, les chiffres ne mesurent pas véritablement une réalité ; ils servent de supports à

13. Sur l'indigence scientifique de l'expertise abolitionniste de langue anglaise, voir Weitzer (2010).

14. Un des meilleurs exemples est le chiffre de deux millions de prostituées que compterait la Thaïlande, avancé sans référence par Attac (2008, p. 15) qui l'emprunte sans doute à Poulin (2003, p. 737), où il est référencé à Barry (1995, p. 122) qui ne cite aucune source, ou bien à Poulin (2005, p. 26), où il est emprunté entre autres à un ouvrage de la Fondation Scelles où c'est en réalité le chiffre de 700 000 prostituées qui est avancé, sans indication de source (Fondation Scelles 2002, p. 235). Roux (2010, p. 190) a récemment rappelé l'absurdité de ce chiffre quand on le rapporte à la structure de la population féminine thaïlandaise. Chaumont (à paraître) a conduit un exercice similaire en recherchant (en vain) l'origine du chiffre (aberrant) de 33 millions de victimes de la traite à des fins de prostitution en dix ans en Asie du Sud-Est (Poulin, 2005, p. 22 ; Marcovich, 2006, p. 450 ; Attac, 2008, p. 21).

l'indignation en attestant la grandeur et la légitimité de la cause. La démesure des chiffres proposés et l'impossibilité de les vérifier contribuent à placer la cause abolitionniste au-delà de toute entreprise de hiérarchisation : la disparition de la prostitution représente un « bien en soi » (Dodier, 2003) qui ne saurait s'évaluer par comparaison ou pondération avec d'autres causes.

Ainsi envisagée dans sa logique proprement militante, la rhétorique chiffrée de l'abolitionnisme laisse apparaître certains de ses procédés. Un des premiers réside dans la position occupée par les données quantitatives dans l'argumentation, généralement en ouverture. La page d'accueil du site de la Fondation Scelles indique ainsi d'emblée que « 20 millions de personnes seraient touchées par la prostitution à travers le monde ; la prostitution est le 3<sup>e</sup> trafic mondial après la drogue et les armes ; en Europe, la prostitution rapporte 30 milliards d'euros par an aux proxénètes »<sup>15</sup>. Le chapitre de Marcovich pour le *Livre noir de la condition des femmes* débute par l'affirmation que « la traite des personnes rapporte 5 à 7 milliards de dollars par an » (2006, p. 449) tandis qu'un article de J. Trinquart s'ouvre sur une accumulation de pourcentages : « 98 % des personnes prostituées souhaiteraient quitter la prostitution si elles le pouvaient », « 80 % à 95 % des personnes prostituées [...] ont été victimes de violences sexuelles », « 70 % des personnes prostituées présentent un état de stress post-traumatique » (Trinquart, 2010). Cette position en ouverture ne doit rien au hasard, mais vise à impressionner d'emblée le lecteur par un portrait « objectif » – car basé sur des faits bruts et brutaux – d'un état de fait dont la quantification fait ressentir l'intolérable ampleur. De plus, les chiffres inscrivent le discours dans le registre de la connaissance rigoureuse, supposée neutre et détachée de toute orientation normative. L'absence de commentaire, l'exposition froide des données, participent de ce « style du non-style » qui est, selon Gusfield (2009, p. 96), le propre de l'écriture scientifique.

Un deuxième procédé consiste à produire un effet de saisissement sur le lecteur par saturation. Le texte consiste alors en une accumulation de nombres, dont la succession produit une sensation oppressante d'écrasement et d'étouffement. L'extrait d'un texte de Poulin placé en ouverture de cet article en est un exemple, et cet auteur est l'un de ceux qui mobilisent le plus couramment ce procédé. Il n'est pas le seul, et des paragraphes entiers de plusieurs des textes de notre corpus consistent ainsi en une juxtaposition de chiffres, à l'instar de cet extrait (situé lui aussi en ouverture de chapitre) de Huda (2009, p. 57-58) :

Il y a environ quatre millions de femmes qui sont victimes de la traite transfrontalière ainsi qu'à l'intérieur des pays. Les différents rapports du Département d'État des États-Unis indiquent que, tous les ans, de 700 000 à deux millions de femmes et d'enfants sont victimes de la traite [...]. La Commission européenne estime qu'en

15. [http://www.fondationscelles.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=66&lang=fr](http://www.fondationscelles.org/index.php?option=com_content&view=article&id=66&lang=fr) (consulté le 15 novembre 2011).

Europe, le nombre de femmes et d'enfants qui sont victimes de la traite vers l'Europe de l'Ouest est de 120 000 par année. En 2001, un rapport d'Europol [...] indiquait que, selon un sondage, de 6 000 à 7 000 prostituées en Italie et 12 000 prostituées en Espagne étaient originaires de pays non membres de l'Union européenne.

On peut remarquer qu'ici encore, c'est la froide objectivité des chiffres, exposés de manière clinique, qui est destinée à produire dans un même mouvement la crédibilité des informations livrées et l'indignation de celui qui les découvre. Cette saturation par les chiffres connaît une variante qui en redouble la sensation d'étouffement. Dans bien des textes, le malaise du lecteur ne surgit pas uniquement de leur simple accumulation, mais aussi de leur diversité. Ce ne sont pas seulement des chiffres colossaux qui sont assenés, mais toutes sortes de chiffres : des effectifs en nombres absolus, des pourcentages, des estimations, des tendances, des montants monétaires, des âges, etc. La mesure se combine ici encore à la démesure : la diversité des chiffres et de leur statut interdit toute comparaison méthodique, toute pondération ou mise en équivalence, comme le ferait une démonstration scientifique. Dans les mêmes paragraphes, les quantités succèdent aux pourcentages, les effectifs des clients s'ajoutent aux nombres de passes, l'âge des enfants prostitués se combine aux indicateurs du développement du tourisme sexuel : « En Italie il y aurait neuf millions de clients. [...] À Francfort, le nombre de services sexuels quotidiens est évalué entre 20 000 et 25 000. À Vienne, 15 000 hommes font appel quotidiennement aux services des prostituées » (Fondation Scelles, 2002, p. 57) ; « En Somalie, 90 % des enfants de rue sont prostitués. En Zambie, 75 % des personnes prostituées ont entre 9 et 19 ans. Au Maroc, les enfants âgés de 9 à 15 ans sont prostitués pour 50 ou 60 dirhams, c'est-à-dire pour moins de cinq euros. La prostitution y a connu un essor rapide : on évalue à 200 000 le nombre de personnes prostituées » (Poulin, 2009, p. 36-37). L'effroi du lecteur est ici le produit de l'absence d'échappatoire : quel que soit le type de chiffre, quelle que soit la réalité mesurée, quel que soit le mode de calcul, il ne peut esquiver le constat que le phénomène prostitutionnel est une réalité monstrueuse qui va grossissant, et qui exige par conséquent son ralliement à l'abolitionnisme. Sous couvert d'user du langage « de la description et de la science (*il y a*) », c'est bien celui « de la prescription et de l'action (*il faut*) » (Desrosières, 1993, p. 411) qui est mobilisé. En dépit de son recours à l'expertise, le discours abolitionniste ne relève pas de la connaissance objective : il est avant tout appel à l'engagement et à l'action.

Dans *La culture des problèmes publics*, Gusfield envisage l'écriture scientifique comme un style littéraire à part entière, capable de produire des effets de dramatisation par l'affectation de la neutralité : « Le langage doit être vidé de tout sentiment et de toute émotion. Le ton doit être dépersonnalisé » (Gusfield, 2009, p. 102). S'ils sont loin de répondre aux exigences minimales de la rigueur

scientifique, les abolitionnistes n'en empruntent pas moins bon nombre de leurs effets rhétoriques à la science. L'usage de données chiffrées par des auteurs prétendant à une autorité académique ou intellectuelle fournit ainsi des signes extérieurs de rigueur et de pertinence destinés à appuyer une argumentation rationnelle. Mais ce qui fait la spécificité de cette rhétorique est précisément de solliciter la raison pour mieux susciter l'émotion : c'est une réaction affective qui est attendue de la lecture de textes qui affichent leur refus de toute affectivité, et qui paraissent laisser les lecteurs seuls juges de l'ampleur et de la gravité de la réalité qu'ils découvrent. C'est la recherche de cette combinaison paradoxale de la raison objectivante et de l'émotion subjectivement ressentie qui définit ce que l'on peut désigner, dans la continuité de Gusfield, comme le *style abolitionniste*.

## Références

- ATTAC, 2008, *Mondialisation de la prostitution, atteinte globale à la dignité humaine*, Paris, Mille et Une Nuits.
- BARRY Kathleen, 1995, *The Prostitution of Sexuality*, New York, Londres, New York University Press.
- BERNSTEIN Elizabeth, 2010, « Militarized humanitarianism meets carceral feminism. The politics of sex, rights, and freedom in contemporary antitrafficking campaigns », *Signs*, n° 36 (1), p. 45-71.
- BOLTANSKI Luc, 1993, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié.
- CHAUMONT Jean-Michel, 2009, *Le mythe de la traite des blanches*, Paris, La Découverte. — à paraître, « Le militant, l'idéologue et le chercheur », *Le Débat*.
- CLAUDE Mélanie, 2009, « Le tourisme de prostitution, une industrie mondialisée florissante », *Prostitution et traite des êtres humains*, M. Claude, N. LaViolette, R. Poulin éd., Montréal, L'Interligne, p. 243-261.
- COQUART Elizabeth, HUET Philippe, 2000, *Le livre noir de la prostitution*, Paris, Albin Michel.
- CORBIN Alain, 1978, *Les filles de noce*, Paris, Aubier.
- DESROSIÈRES Alain, 1993, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte.
- DODIER Nicolas, 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, EHESS.
- FONDATION SCELLES, 2002, *La prostitution adulte en Europe*, Toulouse, Erès.
- GUSFIELD Joseph, 2009 [1981], *La culture des problèmes publics*, Paris, Economica.
- HUDA Sigma, 2009, « La prostitution : un aspect rentable de la traite des personnes et les mécanismes pour y mettre fin », *Prostitution et traite des êtres humains*, M. Claude, N. LaViolette, R. Poulin éd., Montréal, L'Interligne, p. 57-84.
- MILENA Jakšić, 2011, « Déconstruire pour dénoncer. *La traite des êtres humains en débat* », *Critique internationale*, n° 53, p. 159-182.
- JASPER James M., 1999, *The Art of Moral Protest*, Chicago, Chicago University Press.
- JAVATE DE DIOS Aurora, 2005, « Commerce des femmes et des enfants. Crise globale des droits humains », *Alternatives Sud*, n° 12 (3), p. 33-60.

- KITSUSE John I., CICOUREL Aaron V., 1967, « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, n° 11 (2), p. 131-139.
- LEGARDINIER Claudine, 2002, *Les trafics du sexe. Femmes et enfants marchandises*, Toulouse, Milan.
- LOUIS Marie-Victoire, 1997, « Le corps humain mis sur le marché », *Le Monde diplomatique*, mars.
- MARCOVICH Malka, 2006, « La traite des femmes dans le monde », *Le livre noir de la condition des femmes*, C. Ockrent éd., Paris, XO, p. 449-490.
- MATHIEU Lilian, 2001, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin.
- POULIN Richard, 2003, « Prostitution, crime organisé et marchandisation », *Revue Tiers Monde*, n° 176, p. 735-769.
- 2005, *La mondialisation des industries du sexe*, Paris, Imago.
- 2006, *Abolir la prostitution. Manifeste*, Montréal, Sisyph.
- 2009, « Prostitution et traite des êtres humains. Libéralisme et marchandisation des femmes et des fillettes », *Prostitution et traite des êtres humains*, M. Claude, N. LaViolette, R. Poulin éd., Montréal, L'Interligne, p. 27-54.
- ROUX Sébastien, 2010, *No money, no honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Paris, La Découverte.
- TRAÏNI Christophe, SIMÉANT Johanna, 2009, « Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », *Émotions... Mobilisation!*, C. Traïni éd., Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-34.
- TRINQUART Judith, 2002, « La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle », thèse de médecine, Faculté de médecine de Bobigny.
- 2010, « Non, la prostitution n'est pas une profession, oui à la pénalisation du client » [<http://stopauxviolences.blogspot.com/2010/01/article-du-dr-judith-trinquart-non-la.html>] (consulté le 29 novembre 2011).
- WALKOWITZ Judith R., 1980, *Prostitution and Victorian Society*, Cambridge, Cambridge University Press.
- WEITZER Ronald, 2007, « The social construction of sex trafficking. Ideology and institutionalization of a moral crusade », *Politics & Society*, n° 35 (3), p. 447-475.
- 2010, « The mythology of prostitution. Advocacy research and public policy », *Sexuality Research and Social Policy*, n° 7 (1), p. 15-29.